RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES GAZIÈRES DE LA RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

Le projet de réfection des infrastructures gazières de la rue Sainte-Catherine Ouest a été approuvé le 21 janvier 2019, par la décision D-2019-006 de la Régie de l'énergie (la Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

En date du 30 septembre 2019, l'avancement du projet suit le calendrier prévu. Les travaux du lot 1A ont débuté en avril 2019 et seront complétés en octobre 2019. Les travaux du lot 1B sont prévus débuter au printemps 2020.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement, les sommes encourues en date du 30 septembre 2019 et la projection des coûts qui sont requis pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

Au 30 septembre 2019, la projection des coûts finaux demeure la même que celle présentée initialement, soit 6,6 M$. Cependant, le projet de la rue Sainte-Catherine Ouest est un projet d'une grande complexité considérant l'envergure et les nombreuses parties prenantes à coordonner dans le chantier. Le temps de la main-d'œuvre interne, sous-estimé initialement, a été absorbé par une partie de la contingence du projet. Les heures et les coûts pour la planification et l'inspection ont été plus importants que prévu initialement.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 $)	7 848	7 784

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de réfection des infrastructures gazières de la rue Sainte-Catherine Ouest.